

sous ce rapport, se trouve dans la dépendance ou à le merci des autres pour l'un et peut-être le plus essentiel des articles que réclament sa vitalité.

Où seraient, sans le fer, ces lignes de steamers splendides qui traversent chaque jour l'océan? Où ces milliers de milles de chemin de fer et ces trainées de chars sans fin qui parcourent la surface de la terre? Où enfin nos moulins, nos factoreries et ces foyers d'industrie où l'homme rencontre tout ce qu'il lui faut pour répondre aux exigences et même au confort de sa vie?

Bien qu'appelés en Canada à partager avec la Mère patrie et les États qui nous avoisinent cet esprit de progrès matériel qui les a placés à la tête des pays les plus renommés par leurs merveilles de mécanique, nous n'avons cependant pas encore su tirer parti des richesses que la Providence, dans sa bonté, a bien voulu mettre à notre portée.

C'est ainsi qu'ayant sous la main toute la matière première nécessaire, nous importons encore de l'étranger tout ou à peu près tout le fer qu'il nous faut, quoique le charbon, le bois et le minerai se trouvent dans notre pays en quantité inépuisable et qu'une main d'œuvre habile ne soit pas difficile à trouver parmi nous. Il ne manque donc qu'une chose, le moyen d'amener les capitalistes à investir de l'argent dans l'entreprise du développement de cette branche d'industrie.

Les chiffres suivants feront de suite comprendre toute l'importance du commerce de fer en Canada. Ils font voir le montant des importations depuis cinq ans, tout en distinguant les valeurs qui ont été soumises aux droits d'entrée et celles qui n'ont rien payé.

Pour les 5 ans finissant le 30 de juin, 1873 :

	Payant 15 pour cent.	Payant 5 pour cent.	Entrée libre.
1869—	\$2,132,021	\$1,817,800	\$2,223,889
1870..	2,366,265	1,793,876	2,487,496
1871..	3,110,161	2,449,369	3,404,796
1872..	3,840,859	3,247,172	6,163,969
1873..	4,642,299	4,842,148	11,510,443
Total à 15 p. cent.			\$16,091,605
" " 5 "			14,150,365
Entrée libre.....			25,790,598
			\$56,032,563

On remarquera l'augmentation constante de chaque année. La cause en est dans les développements qu'a pris notre système de chemins de fer, et les demandes croissantes des articles de machinerie dans tous les genres d'industrie. Le progrès étonnant des deux années 72 et 73 sur la précédente est dû plutôt à l'augmentation de la valeur du fer qu'à son surplus d'importation. La quantité ainsi

importée a suivi un mouvement qu'on peut dire assez régulier; et avec l'augmentation de notre population, de notre commerce et de la richesse, ce mouvement progressif devra se continuer dans l'avenir.

Il semble que le temps soit venu de prendre des mesures décisives pour établir des manufactures de fer dans toutes les parties du pays où se rencontrent le minerai en assez grande quantité et d'assez bonne qualité, en même temps que la facilité de s'y procurer le charbon nécessaire, pour engager les capitalistes à y investir des fonds.

Remarquons de plus que la plus grande partie de nos importations se font à entrées libres et qu'il n'y a qu'une petite portion qui paie pour les droits 5 p 100. Dans les circonstances actuelles, il semble qu'on se soit fait une règle de regarder le fer importé sans payer comme une espèce de matière première, attendu qu'il n'a pas encore été travaillé dans le pays.

Mais on comprend que lorsqu'il y aura des manufactures d'établies parmi nous pour convertir le minerai, la vraie matière première, en un article capable de figurer ou d'entrer dans le commerce, toute importation du même article de l'étranger devra rencontrer la compétition des manufactures canadiennes, et perdre sa qualité et ses privilèges de matière première.

Nous avançons ici comme un fait indéniable, que dans l'espace des trois derniers mois, il a été importé des États-Unis au Canada du fer manufacturé avec le minerai sorti des mines de Hull dans les environs d'Ottawa.

A quoi ceci nous conduit-il? Voilà notre matière première transportée aux États-Unis au trésor desquels nous payons à peu près 20 par cent. Aucun vendeur Canadien ne fait d'aussi gros profits. Et quant ensuite notre minerai a été travaillé à l'étranger, il revient au pays à titre de matière première, sans droits aucuns pour notre trésor, le tout au plus grand profit de l'industriel américain. Le Canada se trouve à avoir ainsi tout perdu, et les gages et les profits de ceux qui ont manufacturé son fer.

Or, il se poursuit en ce moment une négociation très-active avec les capitalistes d'Angleterre, dans le but de réunir les capitaux nécessaires pour fonder des établissements où l'on pourra manufacturer le fer sous toutes ses formes, dans les Provinces d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Écosse. Les efforts dans ce sens seraient probablement efficaces s'il devenait possible de donner à ceux qui consentiraient à y investir des fonds, certai-

nes garanties en dehors de celles qu'offre en elle-même une entreprise commerciale ordinaire.

Il semble qu'un bon moyen d'arriver à ce résultat, serait de mettre sur le fer des droits qui seraient portés de 5 à 10 par cent, et d'imposer 5 par cent sur tous les articles dont l'entrée est actuellement déclarée libre et qui seraient manufacturés dans nos propres boutiques.

L'augmentation de ces droits ne serait pas ressentie du pays et donnerait aux manufacturiers une protection considérable. Les inconvénients de la mesure seraient d'ailleurs amplement compensés par l'avantage de garder au pays l'argent qui chaque année s'en va à l'étranger. Nous nous trouverions à ajouter à notre population ouvrière toute une classe ou catégorie de nouveaux industriels, et à sortir le pays de l'espèce d'obligation où il se voit aujourd'hui d'aller chercher à l'étranger sa part d'un des articles les plus nécessaires à notre présente position.

Tout dans cette question, comme on le voit, est d'un intérêt peu commun. Il n'y a pas que le propriétaire des terrains miniers dont la valeur augmenterait, qui y soit intéressé, mais aussi nos Législateurs, nos Chambres de Commerce, tous ceux enfin qui ont à cœur le progrès et la prospérité matériels du pays."

Conférence Monétaire.

On lit dans *La France Financière* :

La conférence internationale, dont nous avons parlé et dans laquelle les puissances appartenant à l'union monétaire discuteraient les modifications à apporter aux traités de 1865, à Paris, a dû se réunir le 10 courant. Les gouvernements belge, suisse et italien ont dû recevoir, il y a quelques jours déjà, l'invitation que le gouvernement français leur a adressée à cet égard.

La question si grave de l'étalon monétaire va être de nouveau agitée.

Jusqu'à ce jour, nous avons été habitués, dans les temps normaux, à payer et à recevoir indifféremment l'or et l'argent comme monnaie légale et ayant cours; depuis 1865 même, nous ne faisons aucune difficulté d'accepter les pièces de tous les pays signataires d'une convention faite alors; mais des révolutions économiques ont changé la face des choses.

La découverte de gisements de métaux précieux a donné à l'or, plus rare autrefois que l'argent, et devenu très-abondant à ce moment, la préférence comme monnaie d'échange.

Avant l'exploitation des placers de la Californie, le monde commercial et industriel possédait 9 milliards 600 millions d'or et 22 milliards d'argent.

En 1856, l'or a augmenté de 6 milliards, et l'argent de 2 milliards, en chiffres ronds seulement. En 1857, nous trouvons dans les statistiques qu'il existait en tout près de 16 milliards d'or et 22 milliards $\frac{1}{2}$ d'argent. Tenant compte, bien entendu, des pertes du métal, pertes qui sont, comme on le